

## 10 Sécurité anti-vol

Le nombre de vols d'engins de chantiers a fortement augmenté ces dernières années.

Afin de permettre de retrouver, voire d'identifier, plus rapidement les engins volés par les autorités enquêtrices (par exemple LKA, BKA, douane), les engins de chantiers **Ahlmann** sont équipés des marques d'identification suivantes:



Figure 10-1

### 10.1 Marque d'identification sur la machine

(1) La plaque signalétique Machine (10-1/flèche). A côté d'autres données, cette plaque contient également le numéro **FIN** (numéro d'identification du véhicule) à 17 chiffres commençant par W09.

(2) Le numéro **FIN** est également gravé à l'avant (10-2/flèche) et à l'arrière (10-3/flèche) de la machine.

(3) La plaque ROPS (10-4/flèche). A côté du nom du fabricant, cette plaque contient des données à propos du type ROPS, du type de véhicule et du poids total admis.



Figure 10-2

### 10.2 Arrêter et garer la machine

(1) Braquer la direction complètement vers la droite ou vers la gauche.

(2) Serrer le frein de parking (4-12/3).

(3) Incliner le système de changement rapide autant que possible pour que

- les dents du godet,
- les griffes du palettiseur ou
- la flèche des crochets de grue

puissent être posés sur le sol.

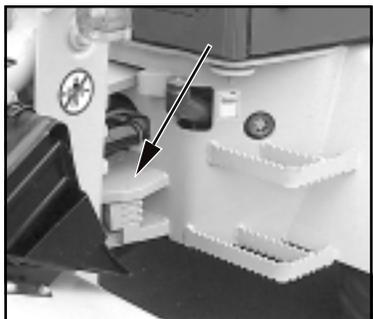


Figure 10-3



Figure 10-4

- (4) Fermer la vanne de blocage à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et l'hydraulique accessoire (1-3/flèche) (position horizontale).
  - (5) Amener le commutateur de marche (4-12/6) en position "marche AV" ou "marche AR".
  - (6) Enclencher le cran de marche hydraulique "I" (4-12/7).
  - (7) Enclencher la vitesse "I" (4-13/13) »ne vaut que pour les véhicules rapides«.
  - (8) Retirer la clé de contact.
  - (9) Retirer le coupe-batterie (4-11/3).
  - (10) Allumer les phares de travail (4-13/1). \*
  - (11) Allumer le girophare (IO) (4-13/11). \*
  - (12) Allumer le système de feux de détresse (4-13/10). \*
  - (13) Pousser l'interrupteur principal de direction (4-10/1) en position » Feu de route «. \*
  - (14) Verrouiller les deux portes.
  - (15) Verrouiller le capot-moteur.
  - (16) Verrouiller le bouchon du réservoir.
- \* En cas de court-circuitage, les passants seront rendus attentifs à l'éclairage inhabituel de la machine.

### 10.3 Transpondeur dispositif d'antidémarrage

(Installation optionnelle)

Le "Transpondeur, dispositif d'antidémarrage" est un dispositif d'antidémarrage électronique qui met hors service les fonctions primordiales du véhicule.

Si le transpondeur (par exemple, pendentif à la clé de contact) est enlevé de l'unité réceptrice (dans les environs immédiats de la serrure d'allumage), ces fonctions sont interrompues.

#### Avantage dans le sinistre :

Le Transpondeur, dispositif d'antidémarrage correspond à de nouvelles exigences renforcées des assurances. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre assureur !